

Sidetrade

Société anonyme au capital de 1 381 751 euros

Siège social : 114 rue Gallieni, 92100 Boulogne Billancourt

430 007 252 R.C.S. Nanterre

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA GESTION DU GROUPE
ET DE LA SOCIETE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

RAPPORT DE GESTION

SITUATION DU GROUPE DURANT L'EXERCICE ECOULE

EVENEMENTS MARQUANTS

Les principaux faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- Croissance du chiffre d'affaires de 14%.
- Profitabilité qui reste solide mais impactée par le plan de développement Target 25 visant à accentuer le développement commercial en France et à l'étranger ainsi que les investissements en innovation.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Chiffre d'affaires

A 16 002 K€, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2015 est en croissance de 14 % par rapport à l'année 2014 (CA de 14 065 K€).

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'élève en 2015 à 2 495 K€ contre 2 188 K€ en 2014.

<i>En K euros</i>	Activités et Services STN	Conseil & Audit	Total
31/12/2015	15 009	993	16 002
31/12/2014	12 904	1 160	14 064
<i>Croissance</i>	16%	-14%	13,8%

Les activités et services STN sont en progression de 16%. Cette performance, continue trimestre après trimestre, confirme le succès de notre offre innovante et illustre la capacité à assoir une position de leader sur le marché.

En 2015, plus de 46 millions de factures ont été traitées dans le Cloud de Sidetrade, en progression de 25% et représentant plus de 122 Mds€ de flux interentreprises

Les activités de Conseil et Audit sont en recul de 14%.

Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation s'élève à 19 168 K€ en 2015 contre 16 599 K€ en 2014 (+15%) et inclut principalement :

- Le montant des frais de développement activés de 180 K€ en 2015 contre 243 K€ en 2014
- Le Crédit d'Impôt Recherche net comptabilisé en subvention d'exploitation d'un montant de 849 K€ en 2015 contre 803 K€ euros en 2014 (augmentation des ressources allouées au développement de l'innovation et à la recherche).
- Des reprises de provisions s'élevant à 488 K€ (contre 170 K€ en 2014) relatives principalement à des reprises de dépréciations clients (433K€) et litiges sociaux (42K€).

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation passent de 14 547 K€ en 2014 à 17 442 K€ en 2015 (+20%).

L'augmentation des charges, d'un montant de 2 897 K€, provient essentiellement des éléments suivants :

- l'augmentation des charges externes de 1 143 K€ (+25%) avec notamment un recours accru à de la sous-traitance
- l'augmentation de la masse salariale chargée pour 1 245 K€ (+14%) qui s'explique notamment par un renforcement des forces commerciales en France et en Angleterre ainsi que par l'ouverture d'une filiale commerciale aux Pays Bas. Ces charges intègrent un crédit CICE pour 78K€

L'effectif au 31 décembre 2015 est de 163 personnes et se décompose en :

- 93 hommes et 70 femmes
- 162 CDI, 1 Contrat professionnel
- 74 Cadres et 89 Employés et Agents de Maîtrise

L'effectif moyen sur l'exercice a été de 157 personnes.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 1 726 K€ contre un bénéfice en 2014 de 2 052 K€ (-16%). Cette baisse du résultat traduit la mise en œuvre du plan stratégique Target 25.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 72K€ par rapport à un gain de 69 K€ au 31 décembre 2014. Le résultat financier intègre cette année outre les intérêts sur le placement de la trésorerie, un gain de change de 76 K€ sur les opérations liées à la filiale Sidetrade UK.

Compte tenu de ces éléments, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à + 1 798 K€ au titre de l'exercice 2015 contre 2 121 K€ au titre de l'exercice 2014 (-15%).

Le résultat exceptionnel de l'exercice est une perte de 52 K€ vs une perte de 32 K€ en 2014 et s'explique principalement par une provision pour risque fiscal de 51K€.

Le résultat net du groupe pour l'exercice est un bénéfice de 1 645 K€ en retrait de 2 % par rapport à l'exercice 2014 (1 683 K€).

Au 31 décembre 2015, le total du bilan consolidé s'élève à 14 652 K€ contre 12 969 K€ au 31 décembre 2014. La variation des postes de l'actif du bilan s'élève à 1 683 K€ et concerne essentiellement l'augmentation des créances clients (798K€) ainsi que l'augmentation des disponibilités pour 812 K€.

La variation des postes du passif concerne essentiellement l'augmentation des capitaux propres pour 902K€ ainsi que l'augmentation du poste fournisseurs (682K€)

Par ailleurs, les points suivants sont à noter :

- Augmentation de provisions pour risques et charges (126 K€)
- Augmentation des produits constatés d'avance (171 K€)

Les dettes bancaires et financières s'élèvent à 4 K€ au 31 décembre 2015.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE

L'activité commerciale du Groupe au cours des 3 premiers mois de l'année 2016 est en phase avec les prévisions.

Dans le cadre du plan stratégique Target 25, le chiffre d'affaires consolidé prévisionnel 2016 est attendu en croissance.

Les projets de recherche et développement s'accroîtront sur l'exercice 2016 avec notamment des projets Big Data. Le Groupe continuera à renforcer sa force commerciale afin d'accroître son parc d'abonnés

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2015

N/A

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (GROUPE)

Durant cet exercice, le Groupe a augmenté son effort en matière de Recherche et Développement. Le programme de recherche répond aux exigences d'un programme « Crédit Impôt Recherche ». Son assiette atteint 2 343 K€ en 2015 permettant de dégager un crédit d'impôt recherche de 925 K€ pour 2015. Par ailleurs, 180K€ ont été activés au titre de frais de développement. Le montant de crédit d'impôt recherche net s'élève à 843K€ au titre de 2015. Une quote-part de 81K€ de ce dernier a été différée en produits constatés d'avance correspondant à la partie liée aux frais de développement activés.

**PRISES DE PARTICIPATIONS (DETENTIONS D' ACTIONS OU DROITS DE VOTE)
SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE EN FRANCE, OU PRISE DE
CONTROLE DE TELLES SOCIETES ; CESSIONS DE TELLES PARTICIPATIONS)**

Néant.

ACTIVITE ET RESULTAT DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

Sidetrade SA

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 12 939 K€ hors taxes contre 13 055 K€ pour l'année 2014 (-1%). Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'élève en 2015 à 2 495 K€ vs 2 188K€ en 2014.

<i>En K euros</i>	Activités et Services STN	Conseil & Audit	Total
2015	12 645	294	12 939
2014	12 653	402	13 055
Croissance	0%	-27%	-1%

Les activités et services STN sont stables avec un chiffre d'affaires de 12,6M€. En 2015, plus de 46 millions de factures ont été traitées dans le Cloud de Sidetrade, en progression de 25% et représentant plus de 122 Mds€ de flux interentreprises

Les activités de Conseil et Audit ont réalisées un chiffre d'affaires de 0,3M€ en décroissance de 27%.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 15 291 K€ en 2015 contre 14 919 K€ en 2014 et inclut :

- Le montant des frais de développement activés pour 180 K€ en 2015 contre 243 K€ en 2014.
- Des reprises de provisions pour un montant de 488K€ avec principalement 433K€ de reprises de dépréciations de créances clients et 42K€ de reprises pour un litige social. Le montant des reprises de provisions s'élevait à 170K€ en 2014.
- La refacturation de frais d'affranchissement dans le cadre des services de routage automatisé (1 360 K€) contre 1 002K€ en 2014.
- Les refacturations de charges au bénéfice de la filiale Cashback Avantage Clients (179K€) et de la filiale Irlandaise (141K€) pour un total de 320 K€ euros contre 177 K€ en 2014.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 15 618 K€ contre 14 191 K€ au titre de l'exercice 2014.

L'évolution des charges, d'un montant de 1 427 K€, s'explique notamment par :

- l'augmentation des charges externes (900 K€) liée à un recours accru à de la sous-traitance (451K€), à une augmentation des coûts d'affranchissements (+440€) ainsi qu'à l'augmentation du poste de charges de développement commercial des filiales britanniques et néerlandaises (partiellement compensé par l'Irlande) (+163K€).
- La hausse des dotations aux amortissements pour 468 K€ incluant notamment une hausse des dépréciations des créances (+244K€), une augmentation des provisions pour litiges sociaux (+130K€) ainsi qu'une hausse des dotations aux amortissements sur immobilisations de 64K€.

Le résultat d'exploitation est une perte de 327 K€ contre un bénéfice en 2014 de 729 K€.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à un gain de 117 K€ par rapport à une perte de 47 K€ en 2014. Le résultat financier intègre cette année outre les intérêts sur le placement de la trésorerie, une reprise de provision pour pertes de change de 101 K€ sur les opérations en livres sterling liées au compte courant avec la filiale Sidetrade UK.

Compte tenu de ces éléments, le résultat courant avant impôt ressort à -209 K€ au titre de l'exercice 2015 contre + 682 K€ en 2014.

Le résultat exceptionnel de l'exercice est une perte de -115 K€ et s'explique principalement par :

- Un gain sur exercices antérieurs pour des clients créditeurs (+206K€)
- Une provision pour dépréciation des actions propres (-201K€)
- Des indemnités de ruptures liées à des litiges prud'homaux (-43K€).
- Une provision pour risque fiscal (-51K€)
- Un mali sur actions propres (-26K€)

En 2015, l'impôt sur les sociétés totalise -1 038 K€ qui inclut un Crédit d'Impôt Recherche de 930K€, un carry back de 78K€ au titre de l'exercice et un ajustement d'impôt 2014 de 30K€ lié au CICE.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la Société s'élève à 17 510 K€ contre 19 122 K€ au 31 décembre 2014.

La variation des postes de l'actif du bilan s'élève à - 1 612 K€ et concerne essentiellement :

- La baisse des immobilisations financières (234K€) suite à une provision pour dépréciation des actions propres de 201 K€
- Une diminution des comptes courants des filiales (-1 946K€)
- L'augmentation des charges constatées d'avance : 207K€
- L'augmentation des disponibilités pour 127K€

La variation des postes du passif appelle les remarques suivantes :

- Diminution des dettes fournisseurs et des factures non parvenues liée aux refacturations des frais de développement commercial de Sidetrade UK et de centre de services partagés de Sidetrade Irlande (- 1 642 K€)
- Augmentation des provisions pour risques et charges (101K€) avec notamment une provision pour risque pour risque fiscal de 51K€
- Diminution des clients créditeurs pour 197K€

Les dettes bancaires et financières s'élèvent à 4 K€ au 31 décembre 2015

Cashback Advantage Clients

Au 31 décembre 2015, la Société détient 99,99% du capital de la société Cashback. Cashback Advantage Clients est spécialisée dans l'audit du poste clients, le conseil en BFR et le recouvrement contentieux.

Au cours de l'exercice 2015, cette société a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 698 K€ en diminution de 8% par rapport à 2014 (759K€).

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 24 K€
Le résultat net est une perte de 13 K€.

Sidetrade UK Limited

Au 31 décembre 2015, la Société détient une filiale britannique constituée le 16 août 2011, la société Sidetrade UK Limited, dont elle détient 100 % du capital.

Sidetrade UK Limited a pour objectif de développer l'offre du Groupe Sidetrade sur le marché britannique.

La société est liée avec Sidetrade SA par une convention de développement commercial prévoyant notamment la facturation des charges de marketing et de structure engagées sur le territoire britannique. Les coûts engagés par la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 1 392 K€.

Le résultat net de Sidetrade UK est un bénéfice de 233 K€.

Sidetrade Limited Ireland

Au 31 décembre 2015, la Société détient une filiale irlandaise constituée le 19 juillet 2013, la société Sidetrade Limited, dont elle détient 100 % du capital.

Sidetrade Limited Ireland a pour objectif de fournir un centre de service partagés pan-européen.

La société est liée avec Sidetrade SA par une convention de refacturation de centre de services partagé ainsi que de refacturation de coûts commerciaux. Les coûts engagés pour la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 2 021 K€.

Le résultat net de Sidetrade Limited Ireland est un bénéfice de 644 K€.

Sidetrade BV

Au 31 décembre 2015, la Société détient une filiale néerlandaise constituée le 29 mars 2015, la société Sidetrade BV, dont elle détient 100 % du capital.

Sidetrade BV a pour objectif de développer l'offre du Groupe Sidetrade sur le marché Benelux.

La société est liée avec Sidetrade SA par une convention de développement commercial prévoyant notamment la facturation des charges de marketing et de structure engagées sur le territoire Benelux. Les coûts engagés par la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 282K€.

Le résultat net de Sidetrade BV est un bénéfice de 43 K€.

POLITIQUE DU GROUPE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES

Les principaux risques identifiés par la Société sont résumés ci-dessous :

- Les risques liés à l'activité du Groupe, notamment ceux liés à l'acceptation du modèle économique par le marché qui constitue un atout majeur de l'éditeur, ceux liés à la concurrence qui pourrait menacer la position de leader de la Société, ceux liés à l'environnement économique plutôt favorable dans le contexte actuel de crise de liquidités, ceux liés à la sécurité des données qui sont couverts par un contrat et une organisation technologique conforme à l'état de l'art, ceux liés à l'obsolescence technologique qui impliquerait que le logiciel ne réponde pas à la demande future du marché et ceux liés à la montée en charge qui pourrait conduire à une indisponibilité de service,
- Les risques de liquidité : ce risque est inexistant en raison de la forte trésorerie du Groupe au 31 décembre 2014. Par ailleurs la société n'a pas d'emprunts.
- Les risques opérationnels, notamment ceux liés à la dépendance vis-à-vis des collaborateurs-clés,
- Les risques de marché, ceux liés à une part de la trésorerie investie en FCP de droit français mixte action/taux, ou ceux liés aux transactions en devises notamment en livres Sterling qui peuvent générer un risque de change pour le Groupe.
- Les risques juridiques, notamment ceux couverts par une assurance,
- Les risques liés aux actions, et notamment le fait que les actions de la Société ne sont pas admises aux négociations sur un marché réglementé et qu'elles ne bénéficient donc pas des garanties correspondantes et que le cours des actions de la Société pourrait connaître des variations significatives,
- Les risques liés à l'éventualité de cessions significatives d'actions Sidetrade rendues possibles par l'amélioration de la liquidité de l'action Sidetrade depuis le transfert sur le groupe de cotation E1 du marché Alternext d'Euronext Paris.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET L'AUTOCONTROLE

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que :

- Monsieur Olivier Novasque détient 32,6 % du capital social et 50,5 % des droits de vote de la Société,
- la société Access2Net détient 1,4 % du capital social et 2,2 % des droits de vote,

Nous vous informons également que la société Sidetrade détient 106 611 actions propres au 31 décembre 2015, soit 7,7% du capital social.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société a enregistré 465 euros au titre des dépenses ou charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts (amendes).

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à la loi, nous vous rappelons que l'assemblée générale de 2015 a décidé de la distribution de dividendes. Le résultat 2014 a été affecté au paiement de ces dividendes pour un montant de 757 K€ ainsi qu'à la dotation de la réserve légale atteignant le montant de 138 K€ euros.

Pour rappel, les dividendes versés se sont élevés à 1 225K€ au titre du résultats 2013 et à 1 211K€ au titre du résultat 2012.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2014 :

En date du 31 décembre 2015, huit salariés détenaient des titres au nominatif de la Société représentant 3,3 % du capital.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Membres	Mandat	Fonction au sein de la Société	1 ^{ère} nomination	Echéance du mandat
Olivier Novasque	Président du Conseil d'administration	Président-Directeur Général	22/02/2000	AGO statuant sur l'exercice clos au 31.12.2014
Christelle Dhrif	Administrateur	Directrice de la communication et du développement	08/12/2003	AGO statuant sur l'exercice clos au 31.12.2014
Access2Net	Administrateur représenté par Pierre-Yves Dargaud	Néant	17/05/2005 par décision du CA du 24/06/2004	AGO statuant sur l'exercice clos au 31.12.2014
X-Ange	Administrateur représenté par Cyril Bertrand	Néant	18/12/2014 par décision du CA du 18/12/2014	AGO statuant sur l'exercice clos au 31.12.2014

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société :

- Olivier Novasque Président du Conseil d'administration de Cashback Avantage Clients
- Christelle Dhrif Néant
- Cyril Bertrand Senior Partner d'X-Ange
- Pierre-Yves Dargaud Président du Directoire d'Access2Net
 - Président d'AP Management
 - Membre du Conseil de surveillance de Navigaia
 - Représentant permanent d'Access2Net au sein du Conseil d'administration d'Excentive
 - Représentant permanent de XAnge Private Equity au Conseil d'Administration de Groupe Edipro

Direction générale de la société

Conformément à l'article 148 alinéa 1 du décret du 23 mars 1967 modifié par le décret du 3 mai 2002, nous vous informons de l'option prise par le Conseil d'Administration en vertu

des dispositions de la loi du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) et portant sur les modalités de direction générale.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 18 décembre 2002, décision confirmée lors d'une réunion en date du 8 décembre 2003, a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

INFORMATIONS CONCERNANT LE MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- la société ERNST & YOUNG et Autres ayant son siège social 1 place des Saisons La Défense 92400 Courbevoie, en tant que commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, se terminant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018
- la société Auditex ayant son siège social 1 place des Saisons La Défense 92400 Courbevoie, en tant que commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices, se terminant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément à l'article L441-6-1 du code du commerce, nous vous informons de la décomposition à la clôture des dettes à l'égard des fournisseurs.

Pour la société Sidetrade S.A. :

<i>En euros en date de comptabilisation au 31 décembre 2015</i>	1 mois	de 1 à 2 mois	de 2 à 3 mois	plus de 3 mois
Dettes fournisseurs	530 887	30 641	586	78 277
	82,9%	4,8%	0,1%	12,2%
<i>En euros en date de comptabilisation au 31 décembre 2014</i>	1 mois	de 1 à 2 mois	de 2 à 3 mois	plus de 3 mois
Dettes fournisseurs	545 713	37 629	16 264	8 698
	85,2%	5,9%	2,5%	1,4%

PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Plan de juin 2011

La délégation a été donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 16 juin 2011 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou/et des mandataires

sociaux éligibles de la Société dans la limite de 2,41% du capital, soit 32 065 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 16 juin 2011.

Le Conseil d'administration du 18 avril 2012 a arrêté une liste initiale de 13 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions représentant un total de 13 330 actions soit une dilution maximale de 1,00%. Au 10 avril 2014, Sidetrade comptait 8 salariés bénéficiaires de ce plan, représentant un total de 7 300 actions. La constatation de l'attribution des actions a fait l'objet d'une augmentation de capital de 7 300 euros.

Le conseil d'administration du 11 avril 2013 a arrêté une liste initiale de 14 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions représentant un total de 16 500 actions soit une dilution maximale de 1,2%. Au 9 avril 2015, Sidetrade comptait 12 salariés bénéficiaires de ce plan, représentant un total de 14 650 actions. La constatation de l'attribution des actions a fait l'objet d'une augmentation de capital de 14 650 euros.

Le conseil d'administration du 10 avril 2014 a arrêté une liste initiale de 14 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions représentant un total de 9 815 actions soit une dilution maximale de 0,7%.

Le tableau suivant récapitule au 9 avril 2015 les attributions d'actions gratuites au titre du plan de juin 2011 autorisé par l'Assemblée générale.

<i>au 9 avril 2015</i>	PAG 3 Attribution n°1	PAG 3 Attribution n°2	PAG 3 Attribution n°3
Date d'assemblée	16/06/11	16/06/11	16/06/11
Date de conseil d'administration	18/04/12	11/04/13	10/04/14
Nombres d'actions autorisées	32 065	32 065	32 065
Nombres d'actions attribuées	13 330	16 500	9 815
Nombres d'attributions caduques	6 030	1 850	0
Nombres d'actions émises	7 300	14650	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	0	0	9 815
Nombre total d'actions	7 300	14 650	9 815
- Dont mandataires sociaux	1 300	1 800	1 000
Nombre de personnes concernées	13	14	14
- Dont mandataires sociaux	1	1	1

Plan de juin 2014

La délégation a été donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 19 juin 2014 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou/et des mandataires

sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 40 826 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 36 mois à compter du 19 juin 2014.

Le conseil d'administration du 9 avril 2015 a arrêté une liste initiale de 14 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions représentant un total de 13 945 actions soit une dilution maximale de 1,0%.

Le conseil d'administration du 12 avril 2016 a arrêté une liste initiale de 23 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions représentant un total de 18 680 actions soit une dilution maximale de 1,4%.

DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE

Délégation donnée au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou/et des mandataires sociaux éligibles de la société, dans la limite de 3% du capital, soit 40 826 actions. Cette délégation a été consentie à compter du 19 juin 2014.

Autorisation d'annulation par la société de ses propres actions. Limitation à 10% du capital de la société. Délégation consentie pour une durée de 24 mois à compter du 18 juin 2015.

Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter, dans la limite de 1 million d'euros de nominal, le capital social par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Délégation consentie jusqu'au 30 juin 2016.

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter dans la limite de 500 000 euros de nominal le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription. Délégation consentie jusqu'au 30 juin 2016.

Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Montant nominal des augmentations de capital limité à 1 million d'euros. Délégation consentie jusqu'au 30 juin 2016.

Délégation d'autorisation à donner au conseil d'administration pour procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérents au plan d'épargne d'entreprise. Plafond du montant nominal d'augmentation de capital fixé à 5% du capital. Délégation consentie jusqu'au 30 juin 2016.

Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la société par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise. Montant nominal des augmentations de capital limité à 1 million d'euros. Délégation consentie jusqu'au 30 juin 2016.

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires ou toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées. Montant des augmentations susceptibles d'être ainsi réalisées limité à 500 000 euros. Délégation consentie jusqu'au 30 juin 2016.

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Montant nominal de l'augmentation limité à 1 million d'euros. Délégation consentie jusqu'au 30 juin 2016.

Les délégations ainsi conférées au Conseil d'Administration par l'assemblée générale ont été renouvelées en juin 2015 et sont toutes valables jusqu'au 23 juin 2016, date de la prochaine assemblée générale. Elles n'ont pas été utilisées à la date du présent rapport de gestion à l'exception de l'autorisation d'attribution d'actions gratuites au profit des salariés et des augmentations de capital associées.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint le tableau visé à l'article 148 modifié du décret du 23 mars 1967, et faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de l'exercice, soit 714 047 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	714 046,50 €
Réserve légale antérieure	137 553,60 €
Report à nouveau antérieur	2 587 670,20 €
Affectation du résultat :	
au compte de Réserve légale afin de le porter à 10% du capital social	621,50 €
aux actionnaires par l'attribution d'un dividende de 0,55 € par action	697 908,75 €
au compte de report à nouveau pour le solde	15 516,25 €

JETONS DE PRESENCE

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'administration. Nous vous proposons de ne verser aucun jeton de présence.

* * *

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils vous sont présentés, le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport de votre Commissaire aux Comptes, et d'affecter le résultat de l'exercice dans les conditions que nous venons de vous exposer.

Nous vous demandons également d'approuver les conclusions du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes concernant les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de leur gestion aux administrateurs.

* * *

Le Conseil d'Administration

Résultats financiers des cinq derniers exercices Sidetrade S.A.

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
A – CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
1. Capital Social (en K€)	1 376	1 361	1 352	1 337	1 331
2. Nombre des actions ordinaires existantes	1 375 536	1 360 886	1 351 586	1 336 861	1 330 511
3. Nombre maximum d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription					
B – OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE (EN K€)					
1. Chiffre d'affaires hors taxes	12 939	13 055	12 637	11 901	11 218
2. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	584	1 190	2 137	2 308	1 723
3. Impôts sur les bénéfices	-1039	-624	-190	224	-499
4. Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	165	272	87
5. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	714	1 212	1 934	1 718	1 657
6. Résultat distribué (au cours de l'exercice)	762	1 225	1 212	1 193	1 194
C – RESULTATS PAR ACTION (en euros)					
1. Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortis. et provisions	1,32	1,38	1,90	1,68	2,01
2. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,52	0,89	1,36	1,28	1,25
3. Dividende net attribué à chaque action (au cours de l'exercice)	0,60	0,90	0,90	0,90	0,90
D – PERSONNEL					
1. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	96	93	93	90	100
2. Montant de la masse salariale de l'exercice (en K€)	5 104	5 064	4 469	4 621	4 843
3. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc.) - (En K€)	2 199	2 150	1 911	2 082	2 087